

Dix-neuvième assemblée générale de la Société géologique Suisse le 4 septembre 1900

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **6 (1899-1900)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2. Sie hegt in die hohen Regierungen der Kantone Zürich und Schaffhausen das Vertrauen, dass sie dies Heiligtum anzuerkennen und zu schützen gewillt seien.

Mit kollegialischer Begrüssung

ALB. HEIM.

D

Dix-neuvième assemblée générale DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE SUISSE

le 4 septembre 1900

à l'Hôtel de la Poste à Thusis.

La séance est ouverte à 8 h. 15, sous la présidence de M. le prof. E. RENEVIER.

Une dizaine de membres sont présents.

1. Le président donne lecture du rapport annuel, lequel est approuvé.

2. Les comptes du précédent exercice, qui n'avaient pas pu être corroborés en 1899 à Neuchâtel, sont approuvés par l'assemblée.

3. Lecture est faite du rapport des contrôleurs sur les comptes du dernier exercice. Sur la proposition de ceux-ci les comptes sont sanctionnés et des remerciements sont votés au caissier.

4. La modification statutaire, proposée par M. ROLLIER, et présentée par le comité, consistant à rembourser la finance d'entrée à ceux des membres qui se feront recevoir membres de la société-mère, est également approuvée par l'assemblée.

5. M. HEIM fait lecture d'une protestation contre le nouveau projet de captage des eaux de la chute du Rhin. Les explications données à la Société l'ont pleinement convaincue qu'il y aurait dans cette utilisation à outrance, jusqu'à disparition complète de l'eau pendant une partie de l'année, une vraie violation de l'un des plus beaux monuments naturels de la Suisse. A l'unanimité, l'assemblée générale vote les conclusions du rapport de M. le professeur HEIM.

6. MM. FISCHER-SIGWART et BODMER-BEDER sont nommés commissaires - vérificateurs pour le nouvel exercice avec M. LUGEON comme suppléant.

La séance est levée à 9 h. 30 pour laisser place à la section de géologie de la Société helvétique.

Le secrétaire : D^r MAURICE LUGEON.

E

Section de géologie

de la Société helvétique des Sciences naturelles

Présidence de M. l'ingénieur VIOLA, de Rome.

Secrétaires : KÖTTGEN (Liestal) et LUGEON (Lausanne).

1. M. le prof. HEIM fait une communication sur les gisements de minerais de fer et de manganèse du canton des Grisons; il fait circuler une très belle série d'échantillons. (Voir sa note p. 491.)

2. M. le prof. HEIM présente de très beaux groupes de stalactites, calcite et aragonite bleue-verte, provenant d'une fente thermale des schistes des Grisons à Rothenbrunnen. L'eau, d'abord chaude, a déposé l'Aragonite et se refroidissant a fourni les cristaux de calcite.

Cette présentation donne lieu à une discussion. M. RENEVIER fait remarquer que la cristallisation est particulière suivant les terrains et les localités. Ainsi la calcite ne présente pas les mêmes formes cristallines dans la région mollasique suisse que dans le Jura. Les formes scalenoédriques se rencontrent surtout dans les fentes de la mollasse, alors que dans les calcaires du Jura on récolte surtout des formes rhomboédriques.

M. VIOLA fait part de remarques semblables.

M. BODMER-BEDER, qui a fait des observations analogues, pense qu'il s'agit là de faits très difficilement explicables, sorte de caprices de la calcite.

M. HEIM dit qu'en s'appuyant sur l'expérience on peut, au contraire, expliquer beaucoup de ces faits singuliers. La pré-